



Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien Loisirs pleine nature, support Vélo Tout Terrain

■ CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une pratique sportive du VTT
- S'engager dans la formation complémentaire au Bac Pro

Formation complémentaire et facultative particulièrement destinée aux jeunes motivés par les activités de VTT inscrits dans l'établissement en bac pro ou bts et souhaitant obtenir une qualification supplémentaire

■ DIPLOME DÉLIVRÉ

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien Loisirs Pleine Nature, représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et culturelles.

■ CONTENU DE LA FORMATION

Une partie des domaines de compétence du bapaaat Loisirs Pleine Nature sera allégée selon les diplômes acquis et le cursus scolaire. Une partie sera acquise par la validation d'un stage dans une structure proposant des activités de VTT et la dernière partie pendant la formation complémentaire au lycée.

■ HORAIRES DE LA FORMATION

Pratique du VTT, 120 h

Organisation de manifestations, 32 h

Techniques de secrétariat et de documentation, 16 h

Commercialisation, 25 h

Connaissance de l'environnement, 25 h

La formation complémentaire fait l'objet d'un financement par le candidat dont le coût est fixé chaque année par le conseil d'administration de l'établissement.

■ OBTENTION DU DIPLOME

- Diplôme délivré par Jeunesse et Sports
- Validation des domaines de compétences tout au long de la formation
- Épreuves terminales :
 - Attestation Nationale de Pratique Professionnelle
 - Mise en situation professionnelle
 - Entretien de synthèse avec le jury

■ MODALITÉS D'INSCRIPTION

LEGTA Mancy

410 montée Gauthier Villars - BP 50320 - 39015 Lons-le-Saunier Cedex

Tél. 03.84.47.16.77 - Fax. 03.84.24.46.13 - Mél. legta.lons-le-saunier@educagri.fr

